



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveaux horaires d'ouverture de la cathédrale de Lausanne

Un nouvel horaire d'ouverture de la cathédrale va entrer en vigueur le 1er avril 2014. Il répond à un double objectif. Il s'agit à la fois de simplifier les accès du public à l'édifice, tout en augmentant les prestations. Une nouveauté est également introduite avec la prolongation des horaires d'été jusqu'à fin septembre.

La cathédrale de Lausanne changera ses horaires d'ouverture dès le 1er avril 2014 :

- 1er avril au 30 septembre : 09h00 à 19h00 (accès à la tour jusqu'à 18h)
- 1er octobre au 31 mars : 09h00 à 17h30 (accès à la tour jusqu'à 16h30)

Le bureau d'accueil sera ouvert :

- Avril, mai et septembre : du lundi au samedi 09h30 à 13h00 et 14h00 à 18h30
dimanche 13h00 à 17h30
- Juin, juillet et août : du lundi au samedi 09h30 à 18h30
dimanche 13h00 à 17h30
- octobre à mars : du lundi au samedi 09h30 à 13h00 et 14h00 à 17h00
dimanche 14h00 à 17h00

La prière du matin se tiendra toujours à la chapelle Montfalcon de 07h30 à 08h00.

Cultes du dimanche à 10h00 et 18h00. Les visites touristiques ne sont pas autorisées durant le culte.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mars 2014

DIS, Eric Golaz, délégué aux affaires religieuses, 076 427 70 61